

La marche du 10 novembre plus que jamais d'actualité et nécessaire

écrit par Christine Tasin | 15 octobre 2012



Certes, nous n'avons pas encore reçu d'autorisation mais nous n'avons pas non plus reçu d'interdiction de la part de la Préfecture.

Bien entendu, si l'itinéraire choisi posait problème, nous sommes naturellement prêts à faire une nouvelle proposition d'itinéraire, ce que nous nous apprêtions à faire lorsqu'on nous a dit oralement que le Préfet se préparerait à interdire notre marche. C'était il y a deux semaines. Depuis c'est silence radio du côté de la Préfecture, et pendant ce temps, les nôtres continuent de prendre des billets de train, de réserver les hôtels, et bus et covoiturage s'organisent pour que les provinciaux soient présents en nombre le 10 novembre.

Parce que cette marche est essentielle, parce que cette marche est un symbole fort et pacifique envoyé à ceux qui, dans notre pays, veulent imposer violence et terrorisme et interdire la liberté d'expression. Notre marche leur dira que des citoyens lambda, venus de partout et de tous les horizons politiques, sont décidés à ne pas les laisser faire

C'est pourquoi nous ne voyons pas au nom de quoi le Préfet pourrait interdire cette manifestation, surtout si l'on considère le contexte actuel.

L'organisation qui appelle à la marche est légaliste, on n'a rien à lui reprocher, elle n'a jamais fait parler d'elle pour des infractions ou des troubles à l'ordre public et à chaque fois qu'elle a organisé ou co-organisé une manifestation elle a montré son sérieux et sa capacité à avoir un service d'ordre efficace. Difficile dans ce cas de parler de risques de troubles à l'ordre public, sauf à imaginer que notre marche ne convienne pas à d'autres qui chercheraient à s'y opposer –et qui d'autre sinon ces islamistes que pourchasse notre Ministre de l'Intérieur, ou leurs alliés gauchistes ?-, mais dans ce cas il appartient à l'Etat d'interdire des contre-manifestations éventuelles et non d'interdire ceux qui respectent la loi et veulent défendre les valeurs républicaines par leur marche.

Par ailleurs, que, à l'heure où les coups de filet dans les milieux islamistes se multiplient et où le Ministre de l'Intérieur en personne en appelle à la [mobilisation](#) de tous les citoyens contre l'islamisme une marche contre ce même islamisme puisse être interdite paraîtrait une aberration totale et une incohérence gouvernementale, il faut le reconnaître.

C'est pourquoi nous préparons activement cette marche, nous rencontrerons les associations qui la soutiennent afin de déterminer quels mots d'ordre, quels drapeaux etc. seront autorisés et nous rendrons tout cela public.

Nous appelons chacun à réserver son après-midi du 10 Novembre, entre 14 et 16 heures, afin de nous retrouver sur Paris, en un lieu qui sera précisé ultérieurement.

Christine Tasin